

SIDA INFO SERVICE

SIS Association

Association Loi 1901

Siège social : 261 rue de Paris

93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

GEC CONSEIL

SARL GEC Conseil
6, place Sainte-Catherine - Entrée B
12000 RODEZ
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 8 000 EUROS
RCS Rodez B 418 696 589
N°TVA : FR 16 418 696 589

Inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes Région
de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



SIDA INFO SERVICE

SIS Association

Association Loi 1901

Siège social : 261 rue de Paris

93100 MONTREUIL

-o0o-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'assemblée générale de l'association SIDA INFO SERVICE – SIS ASSOCIATION,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SIDA INFO SERVICE – SIS ASSOCIATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

GEC CONSEIL

SARL GEC Conseil
6, place Sainte-Catherine – Entrée B
12000 RODEZ
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 8 000 EUROS
RCS Rodez B 418 696 589
N°TVA : FR 16 418 696 589

Inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes Région
de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC 2022-06.
- le point exposé au paragraphe « Comparabilité et continuité de l'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe délibérant.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

GEC CONSEIL

SARL GEC Conseil
6, place Sainte-Catherine - Entrée B
12000 RODEZ
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 8 000 EUROS
RCS Rodez B 418 696 589
N°TVA : FR 16 418 696 589

Inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes Région
de Montpellier

WWW.ALBOUTY-CONSULT.FR



comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

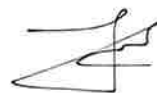
RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à RODEZ, le 5 juin 2026



✓ Certifié par  yousign

SARL GEC CONSEIL
Stéphane ALBOUY

GEC CONSEIL

SARL GEC Conseil
6, place Sainte-Catherine - Entrée B
12000 RODEZ
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 8 000 EUROS
RCS Rodez B 418 696 589
N°TVA : FR 16 418 696 589

Inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes Région
de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

GEC CONSEIL

SARL GEC Conseil
6, place Sainte-Catherine - Entrée B
12000 RODEZ
Tél. 05 65 77 11 00
Fax. 05 65 77 11 11

SARL au capital de 8 000 EUROS
RCS Rodez B 418 696 589
N°TVA : FR 16 418 696 589

Inscrite à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes Région
de Montpellier

WWW.ALBOUY-CONSULT.FR



COMPTES ANNUELS

01/01/2025 AU 31/12/2025 - DUREE 12 MOIS

BILAN ACTIF

du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025			du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort & Deprec	Net	
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial ⁽¹⁾				
Autres immobilisations incorporelles	56 201	56 201	0	0
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	598 029	520 912	77 117	78 797
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financieres ⁽²⁾				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	137 940		137 940	137 940
Autres immobilisations financières	76 700		76 700	75 011
TOTAL (I)	868 869	577 112	291 757	291 748
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances redevables et comptes rattachés				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 969		6 969	1 144
Créances ⁽³⁾				
Créances redevables et comptes rattachés	11 217		11 217	20 836
Autres	69 985		69 985	21 502
Charges constatés d'avance ⁽³⁾	144 878		144 878	49 948
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	732 606		732 606	1 103 725
TOTAL (III)	965 655	0	965 655	1 197 154
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 834 524	577 112	1 257 412	1 488 902
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN PASSIF

du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	du 01/01/2025 au 31/12/2025	du 01/01/2024 au 31/12/2024
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	0	0
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	652 698	652 698
Report à nouveau	-493 478	-345 920
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 930	-147 558
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	161 150	159 220
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	81 502	173 585
Provisions pour charges	277 993	284 809
TOTAL (II)	359 495	458 394
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	55 760	44 555
TOTAL (III)	55 760	44 555
DETTES ⁽¹⁾		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾		
Emprunts et dettes financières divers ⁽³⁾		
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	0	-9 000
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 148	66 898
Dettes fiscales et sociales	614 347	759 503
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	313	332
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 200	9 000
TOTAL (IV)	681 007	826 734
Ecarts de conversion passif (iv)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 257 411	1 488 902
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	681 007	835 734

COMPTE DE RESULTAT

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	du 01/01/2025 au 31/12/2025	du 01/01/2024 au 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	80	20
Ventes de biens et services	43 477	27 109
Produit de tiers Financeurs	3 605 693	3 855 281
Ressources liées à la générosité du public		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	143 454	114 147
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	750	
Autres Produits	2	692
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 793 455	3 997 249
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes (*)	-1 189 993	-1 225 925
Impôts, taxes et versements assimilés	-179 586	-198 600
Salaires	-1 609 748	-1 789 766
Cotisations sociales	-732 726	-784 324
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-18 917	-33 318
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	-55 760	-123 949
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	-1 159	-49
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	-3 787 887	-4 155 932
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)-(II)	5 568	-158 682
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financ.		
Intérêts et charges assimilées	-394	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	-394	0
RESULTAT FINANCIER (V)-(VI)	-394	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
	612	28 945
		20 000
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	612	48 945

COMPTE DE RESULTAT

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	du 01/01/2025 au 31/12/2025	du 01/01/2024 au 31/12/2024
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-3 856	-17 821
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	-3 856	-17 821
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII)-(VIII)	-3 244	31 124
TOTAL DES PRODUITS	3 794 067	4 046 194
TOTAL DES CHARGES	-3 792 137	-4 173 753
EXCEDENT OU DEFICIT	1 930	-127 558
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRESENTATION

L'association nationale dénommée SIDA INFO SERVICE a été créée en 1990. De manière générale, SIS contribue à la lutte contre le VIH/Sida et les infections sexuellement transmissibles, procédant d'une démarche de réduction des risques et de soutien intégrant les problématiques connexes au VIH et d'autres pathologies qui par leur prévention et leur mode de transmission s'apparentent au VIH.

SIS contribue à des actions de prévention et d'éducation pour la santé en mettant à disposition du public le savoir-faire qu'elle a acquis dans le secteur de la téléphonie santé, y compris par internet et toutes autres technologies permettant une relation d'aide individualisée à distance.

Paramètres des missions sociales :

L'association intervient à l'échelle nationale, en France métropolitaine ainsi que dans les DROM. Elle s'adresse au grand public, aux personnes exposées au risque de contaminations ou vivant avec le VIH, ainsi qu'aux publics vulnérables.

Ses missions sociales consistent principalement à informer et à répondre aux questions relatives au VIH, aux infections sexuellement transmissibles (IST) et aux moyens de prévention. Elle assure également une orientation vers des structures adaptées (centre de dépistage, services de soins, associations spécialisées)

L'écoute et l'analyse des appels ont servi de socle à toutes les missions de SIS : informer, soutenir, orienter, témoigner. L'écoute à SIS s'inscrit dans la relation d'aide. Elle s'exerce au téléphone et via les nouvelles technologies de communication, on parle ainsi de Relation d'Aide à Distance (RAD). L'État a associé SIS au projet de l'organisation de la Prévention par l'Aide à Distance en Santé (PADS) conduit par l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) en 2002, devenue SPF (Santé Publique France) en 2016. La RAD est le cœur de métier de SIS. L'écoute et l'accompagnement proposés à SIS sont basés sur le non-jugement, l'empathie, l'anonymat et la confidentialité.

Les moyens mis en œuvre :

Le principal support d'intervention de SIS repose sur les outils de télécommunication, qui constituent le cœur de notre dispositif d'aide et d'écoute à distance.

Elle mobilise également d'autres moyens complémentaires, tels que :

- l'utilisation des différents canaux du système d'aide à distance (téléphone, supports numériques, plateformes d'information)
- La réalisation de travaux d'étude et de recherche
- La participation à des conférences, des congrès et manifestations publiques
- La transmission de notre savoir-faire auprès de partenaires et professionnels
- La production de publications et de supports de communication
- Son application au sein de dispositifs de soins en collaboration avec les acteurs du secteur

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos 31/12/2025 dont le total est de 1 257 411 Euros, et le compte de résultat de l'exercice présente un résultat positif de 1 930 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthode générale

L'association applique les directives de présentation des comptes, suivant les prescriptions du règlement N° 2022-06 du 26 décembre 2023 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation

REGLES ET METHODES COMPTABLES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Malgré un **résultat déficitaire** sur trois années consécutives et un résultat excédentaire en 2025 : +1,9 K€ en 2025 -144 K€ en 2024, -48 K€ en 2023 et -5 K€ en 2022, les fonds propres de l'association restent positifs depuis l'exercice 2022.

Santé Publique France, principal financeur de l'association, reconduit la convention de Financement pour l'année 2025, pour un montant de 3.500 K€, soit une baisse de 300 K€ (7,89 % de baisse)
Il convient de souligner la baisse continue et importante de la subvention versée par Santé Publique France.

Pour 2026 et les années suivantes, Santé Publique France nous a clairement été indiqué que les subventions continueraient de diminuer d'année en année en raison :

- des financements de Santé Publique France par l'assurance maladie qui ont baissés de 15%
- des différentes communications du gouvernement qui indiquent des plans d'économies et coupes budgétaires importantes pour les années à venir

La direction de SIS Association continue de travailler sur un projet associatif avec un plan stratégique qui doit permettre de pérenniser la structure.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les **immobilisations incorporelles** sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les **immobilisations corporelles** sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Les frais accessoires : Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée

- Logiciels informatiques	1 an
- Installations et agencements	3 à 10 ans
- Mobilier	4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les subventions sont comptabilisées en créances à la date de la signature de la convention entre SIS Association et l'organisme financeur.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC 2022-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour risques et charges, dont le total est de 359 495 Euros, au 31/12/2025, sont composées de :

Provision pour risques

Provision pour litiges	50 000 euros relatifs aux risques prud'homaux
Autres provisions pour risques	31 502 euros au titre de provision pour congés payés sur arrêts maladie

REGLES ET METHODES COMPTABLES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Provision pour charges

Prov. pour pensions et obligations similaires	277 993 euros au titre des indemnités de départ en retraite
Fonds dédiés sur subv. de fonctionnement	-2 360 ARS Guyane 2024 - P2 - Tik Tok
Fonds dédiés sur subv. de fonctionnement	-2 600 ARS Guyane 2024 - P3 - terrain
Fonds dédiés sur subv. de fonctionnement	-42 800 ARS Guyane 2024 - Graines d'écouteants
Fonds dédiés sur subv. de fonctionnement	-8 000 Dilcrah

Indemnités complémentaires pour congés payés

en date du 13 septembre 2023, la chambre sociale de la Cour de cassation a mis en conformité le droit français avec le droit européen en matière de congés payés.

Elle consacre le principe selon lequel les salariés en arrêt maladie ou en accident, peu importe l'origine professionnelle ou non de celui-ci, continuent d'acquiescer des congés payés pendant leur arrêt de travail.

Sur la base des règles fixées par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) dans le cadre du plan comptable général (règlement n° 2022-06 du 26 décembre 2023) le CNOEC préconise d'observer les dispositions comptables suivantes lors des opérations de clôture des comptes 2023 :

- Lorsque le passif au titre des droits à congés payés revêt un caractère certain :

Il convient d'ajuster le montant du compte 4282 « Dettes provisionnées pour congés payés » en contrepartie du compte 6412 « Congés payés »

- Lorsqu'il est probable qu'une obligation, à la date de clôture, provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue

Une provision pour risque (compte 151) doit être comptabilisée en contrepartie d'une charge d'exploitation

Pour l'exercice 2023, une provision liée à ce risque a été passée pour un montant de 44.191 euros :

213 jours de CP (répartis sur 8 salariés, de 2017 à 2023 = 29.460 euros + 14.731 euros de charges pat)

Une baisse de 12689 Euros de cette provision sur l'exercice 2025 (personnes ayant quittées SIS depuis 5 ans et plus)

Indemnités de fin de carrière

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2025 et représentent 277993 Euros.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

- âge de départ du salarié	67 ans
- départ volontaire ou à l'initiative du salarié	
- taux de rotation du personnel	faible
- table de mortalité	INSEE - T68 (2021)
- taux moyen d'augmentation annuelle des salaires	1,00%
- taux d'actualisation retenu	3,96%
- taux moyen de charges sociales et fiscales	55%

Remarque

A compter de l'exercice 2022, le calcul de la PIDR se fait selon la méthode dite du "Corridor"

Cela consiste à ne pas enregistrer les pertes et les gains actuariels qui n'excèdent pas 10% de la valeur la plus élevée, en début d'exercice, entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs du régime.

Cela impose également d'enregistrer en résultat l'éventuel excédent, de manière étalée sur la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires du régime de l'entreprise (avec un décalage d'un an)

Contributions volontaires

RECKITT BENCKISER France est un acteur de premier plan sur le marché de la santé et commercialise notamment sous la marque **Durex** des produits dédiés au bien-être sexuel, tels que préservatifs ou gels lubrifiants.

Au regard de l'intérêt général de la cause défendue par SIS ASSOCIATION et de la volonté commune des Parties de soutien et d'encouragement à la lutte contre toutes formes d'exclusions et de discriminations basées sur la sexualité ou l'état de santé, contre le VIH/sida, les IST, les hépatites virales, celles-ci se sont rapprochées pour mettre en œuvre un mécénat au terme duquel Durex s'engage à soutenir SIS Animation sous la forme d'un don en nature.

Ainsi, au cours de l'exercice 2025, SIS Association a reçu comme dotation annuelle :

390.000 préservatifs 'Durex Nude', pour une valeur de 59 332 euros.

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - DEPRECIATIONS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	à l'ouverture	Augmentation	Diminution	à la cloture
Immobilisations incorporelles	56 201			56 201
Immobilisations corporelles	585 120	17 664	4 754	598 029
Installations générales et agencements	96 704			96 704
Matériel de transport	37 812			37 812
Matériel de bureau, informatique, mobilier	450 604	17 664	4 754	463 513
Immobilisations Financieres	212 951	2 689	1 000	214 640
Prêt 1% logement	137 940			137 940
Dépôt et cautionnement	75 011	2 689	1 000	76 700
TOTAL	854 271	20 352	5 754	686 869

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	à l'ouverture	Augmentation	Diminution	à la cloture
Immobilisations incorporelles	56 201			56 201
Immobilisations corporelles	506 323	19 023	4 754	520 592
Installations générales et agencements	38 694	9 670		48 364
Matériel de transport	37 812			37 812
Matériel de bureau, informatique, mobilier	429 817	9 353	4 754	434 416
TOTAL	562 523	19 023	4 754	576 792

DEPRECIATIONS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	à l'ouverture	Augmentation	Diminution	à la cloture
Frais d'établissements, R&D				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. Techniques mat et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL	0	0	0	0
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	0	0	0	0

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I		0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	Prov. pour risques et charges				
	Prov. pour litiges	50 000			50 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Prov. pour amendes et pénalités				
	Prov. pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	284 809		6 816	277 993
	Prov. pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer	100 284	89 607	100 284	89 607
	Prov. pour chges sociales, fiscales / prime Ségur	79 394		79 394	0
	Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL II		514 487	89 607	186 494	417 600
Provisions pour dépréciation	- incorporelles				
	Immobi- lisations				
	- corporelles				
	- Titres / immob. mis en équivalence				
	- Titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)		514 487	89 607	186 494	417 600
Dont provisions pour perte à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		89 607	186 494	
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la cloture de l'exercice calculée					

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES CREANCES		Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	137 940	15 704	122 236
	Autres immobilisations financières	76 700		76 700
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	0	0	
	Autres créances clients	11 217	11 217	
	Créances rep. Titres prêtés : prov/ dep. Anter.			
	Personnel et comptes rattachés	0	0	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. Taxe sur la valeur ajoutée			
	Publiques	0	0	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	68 664	68 664	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 321	1 321	
	Charges constatées d'avance	144 878	144 878	
TOTAUX		440 719	241 784	198 936

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an et 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles ⁽¹⁾				
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾				
Emprunts & dettes Ets à 1 an max. à l'origine de crédits ⁽¹⁾ à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers ^{(1) (2)}				
Fournisseurs & comptes rattachés	62 148	62 148		
Personnel & comptes rattachés	325 947	325 947		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	268 517	268 517		
Etat & autres collect. Impôts sur les bénéfices				
Publiques Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés	19 882	19 882		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés ⁽²⁾	0	0		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	313	313		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 200	4 200		
TOTAUX	681 007	681 007	0	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montant
Exploitation	144 878
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	144 878

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	11 217
Autres créances	68 664
<i>Subventions à recevoir</i>	68 664
<i>IJSS et Prevoyance à recevoir</i>	0
<i>Avoir à recevoir</i>	0
Disponibilités	
TOTAL	79 881

COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF

du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Montant
Exploitation	4 200
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	0

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 178
Dettes fiscales et sociales	288 399
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	343 578

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

FONDS PROPRES

POSTES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la cloture
Fonds propres sans droits de reprise :				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Valeur du patrimoine intégré				
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves	652 698			652 698
Report à nouveau	-345 920	-147 558		-493 478
Résultat de l'exercice	-147 558	1 930	-147 558	1 930
SOUS TOTAL FONDS PROPRES (I)	159 220	-145 628	-147 558	161 150
Fonds propres avec droits de reprises :				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Provisions réglementées				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0	0	0
TOTAL FONDS PROPRES (I+II)	159 220	-145 628	-147 558	161 150

ENGAGEMENTS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIEES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionn. avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	0	0	0	0	0	0
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	0	0	0	0	0	0

ENGAGEMENTS REÇUS	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIEES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus						
TOTAL	0	0	0	0	0	0

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant notifié N	Subvention annulée	Montant restant à percevoir en N+1
ARS Guyane	144 800		0
ARS IDF	6 500		0
Dilcrah	28 000		0
FNPEIS	9 400		0
GILEAD	10 000		0
Ministère de la Justice	1 000		0
Ministère Education Nationale	10 000		0
Région IDF Campus Condorcet	9 550		0
Santé Publique France	3 500 000	175 000	175 000
	3 719 250	175 000	175 000

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Fonds à engager au début de l'exercice	Fonds acquis en cours d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Fonds Dédiés au 31/12/N
Dilcrah 2025 - Jeux LGBT		8 000		8 000
ARS 2025 - Guyane		47 760		47 760
ARS 2024 - Guyane P2 Tik Tok	15 237		15 237	0
ARS 2024 - Guyane P3 Terrain	2 571		2 571	0
ARS 2024 - Guyane Graines d'écouteurs	9 600		9 600	0
FDVA 2024 - Guyane	12 000		12 000	0
Region IDF 2024	5 147		5 147	0
	44 555	55 760	44 555	55 760

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	612
771800 - Autres produits exceptionnels	0
772400 - Produits des exercices antérieurs	612
Sur opérations en capital	750
775200 - Produits de cession des éléments d'actif	750
Reprise sur provision et transfert de charges	0
787500 - Reprise provisions Exceptionnelles	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 362

CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	3 429
671800 - Autres charges Exceptionnelles	0
672400 - Charges sur exercices antérieurs	3 429
Sur opérations en capital	427
675200 - Valeur nettes comptables des éléments d'actif cédés	427
Provision pour autres charges excetionnelles	0
678800 - Charges Exceptionnelles	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 857
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 495

EFFECTIF

du 01/01/2025 au 31/12/2025

EFFECTIFS EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

	Situation au 31/12/2025			Situation au 31/12/2024			Variation		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Dirigeant		1,0	1,0		1,0	1,0	0,0	0,0	0,0
Cadres	6,0	6,1	12,1	7,0	6,0	13,0	-1,0	0,1	-0,9
Employés	6,5	19,9	26,4	8,7	20,9	29,6	-2,2	-1,0	-3,2
	12,5	27,0	39,5	15,7	27,9	43,6	-3,2	-0,9	-4,1

COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF

du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Montant
Exploitation	4 200
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	0

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 178
Dettes fiscales et sociales	288 399
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	343 578

